

Syndicat du Logement et de la Consommation

Association SLC des Locataires Berthier-Champerret www.slc.asso.fr

Remboursement de charges locatives Groupe RIVP Berthier (5010)

Locataires,

Suite aux contrôles de charges effectués par votre association SLC des locataires sur les 4 dernières années,

le Syndicat a obtenu que la RIVP rembourse aux locataires de votre groupe

89 642€

soit

un remboursement moyen de 250 € par locataire.

Le SLC-CSF travaille à la maîtrise des charges locatives et veille à la défense de vos droits.

SOUTENEZ SON ACTION EN VOTANT pour la liste SLC-CSF

aux prochaines élections du 7 décembre 2022 des représentants des locataires au Conseil d'Administration de la RIVP.